



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 10 juin 2009 — N° 43

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 39.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Bergman (D'Arcy-McGee) fait une déclaration concernant un hommage à Sheila Finestone.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration concernant le Cercle de fermières de Saint-Amable.

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant le 75^e anniversaire du Musée national des beaux-arts du Québec.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant le 100^e anniversaire de naissance de Mme Ledoux-Métivier.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration concernant le 10^e anniversaire de la Maison Vittie.

10 juin 2009

M. Huot (Vanier) fait une déclaration concernant des félicitations à la Jeune chambre de commerce de Québec.

M. Ferland (Ungava) fait une déclaration concernant la troupe de théâtre Introspection.

M. Bernier (Montmorency) fait une déclaration concernant le manoir Mauvide Genest.

M. Pelletier (Rimouski) fait une déclaration concernant le sous-marin Onondaga.

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration concernant l'inauguration du Pavillon Wilson.

À 9 h 52, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 10 heures.

10 juin 2009

La séance reprend à 10 h 10.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Weil, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 53 Loi instituant le poste de Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 53.

M. Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 54 Loi modifiant la Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique et la Loi sur la Régie de l'énergie

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 54.

Dépôts de documents

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

10 juin 2009

Le rapport annuel de la Société des établissements de plein air du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 446-20090610)

M. Whissell, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission des normes du travail, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 447-20090610)

Dépôts de rapports de commissions

M. Cousineau (Bertrand), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 9 juin 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 8, Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 448-20090610)

M. Kelley (Jacques-Cartier), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 5, 8 et 9 juin 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 49, Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi;

(Dépôt n° 449-20090610)

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 9 juin 2009, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 43, Loi sur le recouvrement du coût des soins de santé et des dommages-intérêts liés au tabac.

(Dépôt n° 450-20090610)

10 juin 2009

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Richard (Duplessis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 478 citoyens et citoyennes de Port-Cartier et de ses environs, concernant la réfection de la route 138 entre Port-Cartier et Baie-Comeau.

(Dépôt n° 451-20090610)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Bouillé (Iberville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 10 879 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la réglementation pour la fabrication des fromages au lait cru québécois;

(Dépôt n° 452-20090610)

L'extrait d'une pétition, signée par 1 261 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la réglementation pour la fabrication des fromages au lait cru québécois.

(Dépôt n° 453-20090610)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Un document intitulé *Plan de développement et de croissance du secteur des fromages fins québécois*;

(Dépôt n° 454-20090610)

Un bilan, en date du 9 juin 2009, du Plan de développement et de croissance du secteur des fromages fins québécois;

(Dépôt n° 455-20090610)

10 juin 2009

Copie d'un document, en date du 2 juin 2009, présentant le plan de suivi des recommandations du rapport du Protecteur du citoyen sur la gestion de la crise de la listériose;

(Dépôt n° 456-20090610)

Copie d'une lettre, en date du 5 juin 2009, qu'il a adressée à M. Émilien Pelletier, député de Saint-Hyacinthe, concernant les effectifs de l'Institut de technologie agroalimentaire, campus Saint-Hyacinthe.

(Dépôt n° 457-20090610)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, lors de la séance du 9 juin 2009, sur la motion présentée par M. Bachand, ministre des Finances, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **36** en annexe)

Pour : **58** Contre : **46** Abstention : **1**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 40 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 40 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

L'Assemblée tient ensuite le vote reporté, lors de la séance du 9 juin 2009, sur la motion présentée par M. Whissell, ministre du Travail, proposant l'adoption du projet de loi n° 35, Loi modifiant le régime de santé et de sécurité du travail afin notamment de majorer certaines indemnités de décès et certaines amendes et d'alléger les modalités de paiement de la cotisation pour les employeurs.

10 juin 2009

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 37 en annexe)

Pour : **105** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 35 est adopté.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Doyer (Matapédia), M. Caire (La Peltrie), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale du don de sang qui se déroule du 8 au 14 juin ainsi que la Journée mondiale du don de sang qui se tiendra dimanche prochain;

QU'elle remercie d'abord tous les donneurs et qu'elle rende hommage à tous les bénévoles qui permettent ce don humanitaire;

QU'elle réitère l'importance pour tous les Québécois et Québécoises de donner du sang car rappelons qu'à toutes les 80 secondes, une personne quelque part au Québec, a besoin de sang.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Bouillé (Iberville), M. Grondin (Beauce-Nord), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement une motion concernant les producteurs fromagers-artisans québécois; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

10 juin 2009

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable;
- la Commission des affaires sociales, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les centres médicaux spécialisés et les laboratoires d'imagerie médicale générale; puis d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre et compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 48, Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce dans l'ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 200, Loi concernant la Ville de Malartic, le projet de loi n° 204, Loi concernant la Ville de Brownsburg-Chatham, le projet de loi n° 205, Loi concernant la Ville de Saint-Hyacinthe et la Ville de Shawinigan, le projet de loi n° 208, Loi concernant un immeuble occupé par la Ville de Boucherville, le projet de loi n° 209, Loi concernant la Ville de Gaspé, le projet de loi n° 212, Loi concernant la Ville de Mont-Saint-Hilaire, le projet de loi n° 201, Loi concernant la Ville de Boucherville, et le projet de loi n° 210, Loi concernant la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et la Ville de Lac-Sergent;
- la Commission de la culture, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi concernant le 75D, rue Sainte-Ursule, Québec;

10 juin 2009

- la Commission des finances publiques, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 206, Loi modifiant la Loi modifiant la charte de « La Mutuelle Ecclésiastique d'Ottawa ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Boulet, ministre des Transports, propose que le projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi concernant les services de transport par taxi, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 5 est adopté.

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'administration publique qui, en vertu de la *Loi sur l'administration publique*, a entendu : le 17 septembre 2008, la sous-ministre de Revenu Québec et le président de la Société de développement des entreprises culturelles, concernant le soutien financier aux entreprises culturelles; le 1^{er} octobre 2008, le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant l'approvisionnement en équipements et en fournitures de nature médicale; les 29 et 30 octobre 2008, le Vérificateur général du Québec, le secrétaire général du ministère du Conseil exécutif, et l'ancien lieutenant-gouverneur du Québec, concernant le rapport spécial du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale concernant l'utilisation des fonds publics par l'ancien lieutenant-gouverneur du Québec. La Commission a également tenu des séances de travail les 17 septembre 2008, les 1^{er}, 29 et 30 octobre 2008, les 12 et 31 mars 2009, et le 8 avril 2009 relativement à ce mandat. Ce rapport contient 17 recommandations.

10 juin 2009

Conformément à ce qui a été décidé lors de l'adoption de la réforme parlementaire, le 21 avril 2009, concernant la répartition du temps de parole lors des débats restreints, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 5 minutes sont allouées au député indépendant, une enveloppe fixe de 10% du temps total pour ce débat est allouée aux députés du deuxième groupe d'opposition; le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle se partageront également le reste du temps consacré à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par le député indépendant ou par le deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle, et le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice versa; et les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 52, à la demande de M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 02.

L'Assemblée poursuit le débat sur le rapport de la Commission de l'administration publique qui, en vertu de la *Loi sur l'administration publique*, a entendu : le 17 septembre 2008, la sous-ministre de Revenu Québec et le président de la Société de développement des entreprises culturelles, concernant le soutien financier aux entreprises culturelles; le 1^{er} octobre 2008, le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant l'approvisionnement en équipements et en fournitures de nature médicale; les 29 et 30 octobre 2008, le Vérificateur général du Québec, le secrétaire général du ministère du Conseil exécutif, et l'ancien lieutenant-gouverneur du Québec, concernant le rapport spécial du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale concernant l'utilisation des fonds publics par l'ancien lieutenant-gouverneur du Québec. La Commission a également tenu des séances de travail les 17 septembre 2008, les 1^{er}, 29 et 30 octobre 2008, les 12 et 31 mars 2009, et le 8 avril 2009 relativement à ce mandat. Ce rapport contient 17 recommandations.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

10 juin 2009

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, propose que le principe du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 32 est adopté.

Mme Normandeau, vice-première ministre, propose que le projet de loi n° 32 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 21 et 52 du Règlement, Mme Normandeau, vice-première ministre, propose l'ajournement des travaux au jeudi 11 juin 2009, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 17 h 07, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 11 juin 2009, à 9 h 40.

10 juin 2009

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 10 juin 2009, à 16 h 04, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Gendron, troisième vice-président de l'Assemblée nationale, de M. MacMillan, ministre délégué aux Transports, le représentant du premier ministre, et de Mme Mignolet, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 3 Loi permettant la mise en œuvre de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles ainsi que d'autres ententes du même type
- n° 5 Loi modifiant la Loi concernant les services de transport par taxi
- n° 30 Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route
- n° 35 Loi modifiant le régime de santé et de sécurité du travail afin notamment de majorer certaines indemnités de décès et certaines amendes et d'alléger les modalités de paiement de la cotisation pour les employeurs

Le Président

YVON VALLIÈRES

10 juin 2009

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion présentée par M. Bachand, ministre des Finances, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable :

(Vote n° 36)

POUR - 58

Auclair	Chevarie	Lehouillier	Simard
Bachand	Corbeil	Lessard	<i>[Dubuc]</i>
<i>[Outremont]</i>	Courchesne	MacMillan	Sklavounos
Bachand	Diamond	Mamelonet	St-Amand
<i>[Arthabaska]</i>	Drolet	Marcoux	St-Pierre
Beauchamp	Dubourg	Marsan	Thériault
Béchar	Dupuis	Matte	Tomassi
Bernard	Dutil	Ménard	Vallée
Bernier	Gagnon-Tremblay	Moreau	Vien
Billette	Gaudreault	Morin	Weil
Blais	<i>[Hull]</i>	Normandeau	Whissell
Bolduc	Gautrin	Ouimet	
Boulet	Gonthier	Paquet	
Carrière	Huot	Paradis	
Charbonneau	James	Pigeon	
Charest	Kelley	Reid	
Charlebois	L'Écuyer	Rotiroti	

CONTRE - 46

Aussant	Cloutier	Léger	Rebello
Beaudoin	Cousineau	Lemay	Richard
<i>[Mirabel]</i>	Curzi	Malavoy	<i>[Marguerite-D'Youville]</i>
Bédard	Doyer	Maltais	Richard
Bergeron	Dufour	McKay	<i>[Duplessis]</i>
Bérubé	Ferland	Pagé	Roy
Blanchet	Gaudreault	Pelletier	Simard
Bonnardel	<i>[Jonquière]</i>	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	<i>[Richelieu]</i>
Bouchard	Gauvreau	Pelletier	St-Arnaud
Boucher	Girard	<i>[Rimouski]</i>	Turcotte
Bouillé	Gron	Picard	Villeneuve
Caire	Hivon	Pinard	
Champagne	Kotto	Poirier	
Charette	Legault	Ratthé	

ABSTENTION - 1

Khadir

10 juin 2009

Sur la motion présentée par M. Whissell, ministre du Travail, proposant l'adoption du projet de loi n° 35, Loi modifiant le régime de santé et de sécurité du travail afin notamment de majorer certaines indemnités de décès et certaines amendes et d'alléger les modalités de paiement de la cotisation pour les employeurs :

(Vote n° 37)

POUR - 105

Auclair	Charette	Kelley	Picard
Aussant	Charlebois	Khadir	Pigeon
Bachand	Chevarie	Kotto	Pinard
<i>[Outremont]</i>	Cloutier	L'Écuyer	Poirier
Bachand	Corbeil	Legault	Ratthé
<i>[Arthabaska]</i>	Courchesne	Léger	Rebello
Beauchamp	Cousineau	Lehouillier	Reid
Beaudoin	Curzi	Lemay	Richard
<i>[Mirabel]</i>	Diamond	Lessard	<i>[Marguerite-D'Youville]</i>
Béchar	Doyer	MacMillan	Richard
Bédard	Drolet	Malavoy	<i>[Duplessis]</i>
Bergeron	Dubourg	Maltais	Rotiroti
Bernard	Dufour	Mamelonet	Roy
Bernier	Dupuis	Marcoux	Simard
Bérubé	Dutil	Marsan	<i>[Richelieu]</i>
Billette	Ferland	Matte	Simard
Blais	Gagnon-Tremblay	McKay	<i>[Dubuc]</i>
Blanchet	Gaudreault	Ménard	Sklavounos
Bolduc	<i>[Jonquière]</i>	Moreau	St-Amand
Bonnardel	Gaudreault	Morin	St-Arnaud
Bouchard	<i>[Hull]</i>	Normandeau	St-Pierre
Boucher	Gautrin	Ouimet	Thériault
Bouillé	Gauvreau	Pagé	Tomassi
Boulet	Girard	Paquet	Turcotte
Caire	Gonthier	Paradis	Vallée
Carrière	Grondin	Pelletier	Vien
Champagne	Hivon	<i>[Rimouski]</i>	Villeneuve
Charbonneau	Huot	Pelletier	Weil
Charest	James	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Whissell